ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

M. A. Seiler, tuteur vs George H. Aiken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3628.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 2 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux (2) certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nayades, maintenant St Charles; Apollo, maintenant Carondelet, Washington et Quatrième, désignés par les numéros douze et treize sur deux certains plans, le premier par Knell & Wersler anciennement voyers, en date du 5 février 1848, déposé aux archives de feu Stringer, notaire, et le second par C. A. Hedin, anciennement voyer, en date du 19 novembre 1858, déposé en l'étude de Theo Leyton, anciennement notaire en cette ville; lesdits deux lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds, huit pouces de face à la rue Apollo, maintenant rue Carondelet, sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles (en pied américain). Le lot douze forme l'encoignure des rues Carondelet et Quatrième, dans ledit îlet.

Étant la même propriété que le défendeur dans cette affaire a achetée de Lewis Klein, conformément à un acte passé pardevant Octave Morel, notaire en cette ville, le 14 mars 1872.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2déc—2,9,16,23,30,2 janv

Auguste Schreiner vs Ph. Billmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1112.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Milneburg, au lac, à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, Troisième District de cette ville et ayant, en mesure américaine, soixante dix-huit pieds de façade rue des Champs Elysées, la même façade rue Marigny, sur deux cent quatre-vingt-cinq pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné du côté de la ville par la propriété du défendeur Philip Billmann, et de l'autre côté, par le lac Pontchartrain.

2° Un autre terrain situé dans le dit village de Milneburg, attenant à celui décrit plus haut, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant soixante-dix-huit pieds de façade rue des Champs-Elysées, la même façade rue Marigny, sur deux cent quatre-vingt-cinq pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur, s'étendant d'une rue à une autre.

3° Un autre terrain ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le dit village de Milneburg, faisant partie du terrain désigné par le numéro onze dans un plan No trente-six, sur le plan primitif du Milneburg à prendre du côté le plus rapproché de la rue Frankfort, et ayant trente pieds de façade rue des Champs-Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure française.

4° Et un autre terrain, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le dit village de Milneburg, désigné sur le plan primitif du dit village, comme le terrain numéro un du carré comprenant quatre formant le coin des rues Columbia et François, et ayant cent soixante pieds de face sur la dite rue Columbia, sur cent-vingt pieds de profondeur et de façade rue des François.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 nov—25—2,9,16,23 27 déc

Gustave Ducros vs Frédérick E. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,490.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI 20 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Conti, Dorbigny et St Louis, désigné comme lot numéro quatre de l'îlet No 46 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 17 janvier 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire, le 12 février 1849. Lequel dit lot mesure en pied français vingt-six pieds six pouces de face à la rue Claiborne, sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre situé dans le même District et le même îlet, attenant au lot No 4, ci-dessus décrit, formant une partie du lot No 5 désigné par le No 3, sur un plan dressé par J. Pilié, architecte, le 4 avril 1850 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire, lequel dit lot mesure, en pied américain, Treize Pieds Trois pouces et Deux lignes de face à la rue Claiborne sur Cent Cinq pieds Sept pouces et Trois lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Étant les mêmes propriétés acquises par le défendeur dans cette affaire par achat de la succession de Veuve J. Ferreri, conformément à un acte passé le 1er jour de février 1865, pardevant A Mandeverri, ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 nov—15.25,2,9,16,20 déc

Pierre LeBlanc vs Mme Sophie Gauthier, femme de Peter Prattini, et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 4,200.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Miro et Galvez, mesurant soixante pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cent pieds à la rue Miro. La dite portion de terre étant composée de la totalité des deux lots de terre, désignés par les numéros neuf et dix sur un plan dressé par l'étude d'Adolphe Boudousquié, anciennement arpenteur en cette ville, ayant chacun trente pieds de face à la rue St Pierre et de façade à la rue Miro, et aussi de la moitié des lots sept et huit sur le dit plan; la dite moitié ayant soixante pieds de face à la rue Miro sur soixante pieds de profondeur.

Étant la même propriété acquise par Mme Sophie Prattini, par achat de Mme Marie Lanier, veuve de Henry Gateman, conformément à un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 30 décembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 nov—15,22,29 déc 6,13,17

Dans l'affaire de la New Orleans Mechanics' Society.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1607.—En vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1881 et signé le 22 juin 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philippa maintenant Dryades, Canal, Benjamin et Commune, désigné comme lot numéro vingt-cinq, sur un plan annexé à un acte de vente de l'Etat de la Louisiane à Royal A. Porter, passé pardevant C. A. Tallarie, anciennement notaire en cette ville, le vingt-cinq de mai 1850, et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Dryades, cent quarante-huit pieds un pouce et deux tiers de profondeur, sur la ligne de division du lot numéro vingt-quatre, cent quarante-six pieds trois pouces et un tiers de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro vingt-six, et vingt pieds quatre pouces de largeur dans le fond sur la ligne de division des lots numéros vingt et vingt-et-un.

2° Un autre morceau de terre avec les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même îlet que le terrain pleinement décrit ci-dessus, qu'il touche sur le côté inférieur désigné par le numéro vingt-six sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Dryades, cent quarante-six pieds trois pouces et un tiers de profondeur sur la ligne de division du numéro vingt-cinq, et cent quarante-quatre pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne de division des numéros "Treize," "Quatorze," "Quinze," "Seize" et "Dix-Sept" et vingt pieds 4 pouces de large dans le fond sur la ligne de division du lot "Vingt."

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8nov—8,15,22,29—6,10déc

Wm. H. Whitney vs Robert M. Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 3583—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 2 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Moreau et Victoire, désigné par le numéro un dans un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 14 septembre 1867 et attaché à un acte passé dans le bureau de Wm. J. Castell, notaire le 19 octobre 1867, et mesurant trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face aux Champs-Elysées sur cent vingt-sept pieds dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain.

2° Un certain morceau en portion de terre situé dans le même district et carré que le terrain précédemment décrit, désigné par la lettre B sur le devis susdit, situé à l'arrière du dit plan. Ne à un ligne cinquante-quatre pieds 5 pouces et six lignes sur une ligne parallèle à la rue des [illegible] et la dite portion inférieure de la ligne du dit terrain No un et contiguë au terrain, [illegible] cinq pieds dix pouces sur la limite inférieure du lot A; vingt six pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne parallèle à la rue Marigny; et cinquante et un pieds de la rue Marigny, le vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne parallèle à la dite rue Marigny, et cinquante cinq pieds dix pouces et quatre lignes sur la dite ligne et une cour commune décrite sur le dit plan, conduisant à la rue Marigny, mesure américaine. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
1déc—1 8 15 22 29 jan 2

OBJECTION A POUDRE-TRAME D'ECHAINE

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

James T. Hodd vs William Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 4543.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 31 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Charles, Prytanès, Melpomène et Terpsichore, et désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, et déposé pour référence en l'étude de G. R. Stringer, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 21, conformément au dit plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, anciennement notaire en cette ville, le 15 mai 1843; le dit lot ou portion de terre mesure trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Étant la même propriété que le défendeur a acquise en vertu d'un acte de partage fait entre lui et les mineurs Applegate, pardevant A. Hero Jr, notaire, le 31 décembre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30nov—déc 7 14 21 28 31

Alex Gedeaux vs Francis Toro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2541—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 24 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les dépendances, et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par les rues Port, Girod, St Ferdinand et St Jean Baptiste, mesurant vingt-huit pieds cinq pouces de façade rue Port, sur soixante-dix-sept pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Étant la même propriété acquise par le défendeur en cette affaire, de François Guitard, de cette ville, comme l'atteste un acte passé pardevant feu Édouard G. Gottschalk notaire en cette ville, en date du 30 novembre 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 nov—22,29—déc 6,13,20,24

VENTE DE CONSTABLE

E. E. Bréaux, enregistré de Mme A. Noher vs. Mme M. Pheque.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 1906—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 10 décembre 1881, à midi :

Un lot de meubles de maison conformément à un montant enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de District.
1er déc—1,5,10.

New Orleans Insurance Co vs Gottfried Sherf.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 1437.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé Par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai aux enchères, dans la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, LUNDI, 26 décembre 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir : Un certain lot de terre, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, de district de cette ville, désigné par le No 12 de l'îlet No 7, d'après un plan dudit faubourg dressé par R. Baisson, en date du 5 mars 1832, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire. Ledit lot forme l'angle des rues Levée et Huitième et mesure, pied américain, 51 pieds 1 pouce de face à la rue Huitième et 108 pieds 3 pouces et de 114 12. Ensemble avec tous les droits, servitudes. Acquis par ledit défendeur de Benj. Miller, le 6 septembre 1872, par acte pardevant J. F. Coffey, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, désignée par le numéro ci-haut.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable.
25nov—25 nov—1,7,12,19,26 déc

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Dominique Fochele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4308—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Éléonore Fochele, tutrice administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
3déc—3 7 11

Succession de Dr P. C. Boyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 3646—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pauline F. Boyer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
29 nov—29—3,8 déc

Succession de Mme Jeannette Hanna, veuve de Max Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,641—Division —. Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Mme Jeannette Hanna, veuve de Max Herman, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.
1 déc—1,6,10

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Onze cents acres de terre.
Dans la Paroisse St Landry.

Succession de Samuel P. Rees, décédé. Cour civile de district, paroisse d'Orléans.
Dossier No 4,065. Division "C"

Vente pour opérer un partage.

A long crédit, à l'encan,

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles, dans cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 7 novembre 1881, dossier No 4,065, dans la succession de Samuel P. Rees, décédé, il sera vendu à l'encan,

Onze cent onze et 60/100 acres, 1111 60/100 de terre, situés sur ou près la rivière Atchafalaya dans la paroisse St Landry, État de la Louisiane, comme suit à savoir :

La moitié est du quart sud-ouest de la section [17] dix-sept, et la moitié est de la moitié ouest de la section [22] vingt-deux, le tout dans le comté cinq [5], sud de la région sept [7] est ayant 240 acres environ.

La portion inférieure de la moitié est de la fraction de la section dix-sept [17] dans le comté cinq [5] au sud de la région sept [7] est et ayant environ 150 acres.

La moitié ouest du quart sud-ouest de la section vingt-deux [22] dans le comté cinq [5] au sud de la région sept [7] est et ayant environ 80 acres.

Les lots deux, [2], trois, [3], huit (8) et neuf (9) de la section un [1] dans le township six [6] au sud du range sept [7] est contenant à peu près 158 74/100 acres.

La moitié est du quart sud-ouest de la section quinze [15]. La moitié ouest de la moitié ouest de la section [17] dix-sept. La moitié ouest du quart nord-ouest de la section vingt-deux [22], et la moitié est de la moitié ouest de la section [21] vingt-et-un, le tout dans le comté cinq [5] au sud du range sept (7) est et contenant à peu près 482 86/100 acres. Les lots ci-dessus sont tous plus ou moins et sont situés dans le District ouest des terres de la Louisiane.

TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties, 10 0/0 devant être payé au comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, No 17 Commercial Place, aux frais de l'acquéreur y inclus les taxes dues et exigibles en 1882.

9nov—9,13,27—10déc.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur formant l'angle des rues Hôpital et Bourbon.

Succession de Jules Campa, No 1937—Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, 45 rue Royale—MARDI, 6 décembre 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu à la date du 14 et signé le 18 juin 1881, pour le compte et aux risques et périls de Dame Vve Jules Campa, tutrice, qui a omis de se conformer aux termes de l'adjudication à elle faite le 22 août 1879, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Hôpital, Dauphine et Quartier, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Bourbon, sur 80 pieds de profondeur et face à la rue de l'Hôpital. Les améliorations consistent en une maison en bois faisant face à la rue Bourbon et occupée par une grocerie avec résidence, et en une maison en bois faisant face à la rue de l'Hôpital, et occupée comme résidence, avec dépendances, waterworks etc., etc. La propriété porte le numéro 271 rue Bourbon et No 99 rue de l'Hôpital.

Conditions : Comptant—L'acquéreur, en sus du prix d'adjudication, assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 nov—23 30 nov—6déc.

PAR CHAS. H. REED.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Christian Huner.
Cour Civile de District —No 3682.

Maison cottage, rue Amélie, et Peniston.
Deux beaux lots de terre.

PAR CHAS. H. REED—Bureau, No 9 rue Carondelet—Albert Paul, encanteur—A l'encan. MERCREDI, 7 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu :

DEUX (2) LOTS DE TERRE dans l'îlet 106, compris entre les rues Amélie, Peniston, Locust et Live Oak, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesdits lots mesurant 30 pieds de face à la rue Live Oak, sur une profondeur de 115 pieds. Les améliorations consistent en une maison cottage, avec toutes les constructions, les voisinage, à proximité des chars, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant E. E. Hogan, notaire aux frais de l'acquéreur.

4nov—4,26, 7 déc.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Otto Drewes.
No 4458, Division B.

Des meubles splendides et élégants pour salon et chambre à coucher, miroirs, piano Pleyel, etc., etc.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—Il sera vendu à l'encan MERCREDI, le 14ème jour de décembre 1881, à 11 heures du matin, au coin des rues Washington, anciennement Poëte et Bourgogne, anciennement Craps, dans le Troisième District de cette ville, en vertu d'un ordre rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la susdite succession—

Un lot de meubles et un piano Pleyel.

Conditions—Comptant sur les lieux.

3 déc—3,9,14

PAR C. E. GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Magasin et Résidence dans le Centre du Deuxième District,

Sur la rue Vieille-Levée, entre celles Conti et St-Louis.

Succession de Moses Meyer.

No 4287—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux, 31 rue du Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la dite Cour, Division E, maintenant en congé, en date du 3 novembre 1881, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite—

Le magasin et résidence en briques à trois étages, désigné par le No 85 rue Decatur ou Vieille-Levée, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et St-Louis. Le lot de terre sur lequel les améliorations ont été bâties mesure, au pied français, 18 pieds 11 pouces de face à la rue Vieille-Levée ou Decatur, dont 6 pieds de la dite façade sur le côté vers la rue Conti, sur une profondeur de 22 pieds 8 pouces, et les autres 12 pieds de la dite façade vers la rue St-Louis, sur une profondeur de 42 pieds et à la profondeur du fond une largeur de 12 pieds 11 pouces. Le magasin, les installations, comptoirs, sont inclus dans la vente.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, payable en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et 5 pour cent, honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance sera transférée aux détenteurs des billets; l'acquéreur devant rembourser du montant de la prime pour le terme non échu de la police et assumer les taxes dues et exigibles en 1882; et, en outre, payer comptant, en sus du prix d'adjudication, les frais de publicité et la commission de l'encanteur fixée à 5 pour cent. Le dépôt d'argent usuel sera requis au moment de l'adjudication pour assurer de la part de l'acquéreur la parfaite observance des conventions de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 nov—6,12,19,26—3,10 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins, formant l'angle sud-ouest des rues St-Charles et St-André, avec de grands terrains et embellissements champêtres.

Succession de R. H. Bayley—No 35,273.

Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux No 31, rue Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 mars 1880, et rendu dans la dite succession, la propriété décrite suivante, savoir :

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Coliseum, St-André et Josephine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas McKnight à H. Hamer, passé pardevant P. C. Cuvillier, ex-notaire en cette ville, le 26 avril 1852. La dite portion de terre forme l'angle sud-ouest des rues St-Charles et St-André, mesurant 74 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles, cent trente pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur sur la partie du fond, sur 172 pieds de profondeur et de face à la rue St-André.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui lui appartiennent, consistant en un cottage substantiellement construit en briques et richement fini, retiré de la banquette sur la face et contenant un vestibule, vestibule en face, vérandah, salons, avec une large salle à manger, salle à dîner et des chambres à coucher, un office et un attique au-dessus et une cuisine sur la terre et chambres de domestiques.

La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement, et elle est embragée par les plus beaux orangers et d'autres arbres toujours verts; elle est bordée d'une riche barrière en fer, qui lui donne l'apparence d'une solidité et d'un confort que rien ne peut surpasser dans aucune autre résidence.

La propriété est sujette à un bail jusqu'au 1er octobre 1882; le locataire est chargé des réparations à faire.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acheteur, et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent additionnels pour frais d'avocats dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection; les bâtisses doivent être assurées et le transfert de la police d'assurance doit être fait aux détenteurs desdits billets, et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1881, pardevant le paiement de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant du prix sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.

5 nov—5 12 19 26, déc 3 10

PAR HOEY & O'CONNOR.

Jolie maison de résidence, avec un grand terrain, dans le Second District, rue de l'Hôpital, entre Tremé et Marais.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu aux enchères:

La belle et spacieuse résidence de famille, No 214 rue de l'Hôpital, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Tremé et Marais. Le lot désigné comme No 4 et mesure 34 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur 128 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La maison de résidence est construite en bois à deux étages, retirée de la rue, avec une jolie galerie en face, et a une certaine étendue de terrain où l'on peut trouver l'air et le jour; la maison contient huit chambres, un bureau devant et derrière, un grand salon, une salle à manger et des chambres à coucher, cuisine, avec dépendances à un et deux étages, et les améliorations.

La cour est élevée, bien pavée et divisée en parterres et plates-bandes et carrés pour arbres fruitiers et arbres d'embrage, ce qui en fait une des plus agréables résidences qui soient en ce moment à vendre.

Conditions: Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garanties habituelles; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues en 1882 et fera un dépôt en argent de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente par devant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27nov—27—3,9,10déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la liquidation de la Louisiana Life Insurance Company.

Bons consolidés de l'État de la Louisiane à l'encan.

No 4135—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 21 décembre 1881, à 12 1/2 P. M. à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 octobre 1881, dans l'affaire de liquidation de la Louisiana Life Insurance Company No 4135, du dossier de la dite cour, le dit ordre ayant été lancé sur l'application de John Glynn, jr, receveur, etc, il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, des bons deux pour cent de la Louisiane, étant les bons consolidés de l'État de la Louisiane émis en vertu d'un acte de l'assemblée générale, approuvé le 24 janvier 1874, et étampés conformément aux stipulations de la Section 3, de l'Ordonnance de la Dette d'État, dans la Constitution de 1879, lesquels bons sont des dénominations suivantes, à savoir :

351 Bons de $100 chacun, $35,100.
10 Bons de $1000 .. $10,000.
1 Bon de $500 .. $500.

Tous coupons non échus, à savoir : No 16 (dû 1er janvier 1882) au No 30 inclusivement des dits Bons y sont attachés, de même que le coupon No 12 du 1er janvier 1880.

Conditions de la vente—Comptant sur les lieux.

26 oct—26, nov. 2,9,16,20,3,10,17,20,21 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage dans la rue Union, 3me district.

Dans l'affaire de John Hanson vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 3079.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1881, rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Frenchmen, Moreau et Urquhart, lequel est la moitié du lot No 199 de l'îlet No 120 et mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, avec cuisine, désignée comme le No 128 rue de l'Union.

Conditions: Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr. notaire.

20nov—20,26 nov—3,10,17,24 déc

PAR ALBERT PAUL.

BIJOUTERIES. BIJOUTERIES.

Succession de John Edmonds.
No 4,445.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

IL sera vendu à l'encan, MERCREDI, le 7 décembre 1881, à midi, à la salle d'encan, No 23 Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Juge de la Cour Civile de District, Division D, daté le 25 novembre 1881 :

Un lot de Montres en or et en argent, Pendules, &c.

ALBERT PAUL, Encanteur.
27nov—27—6, 7 déc.

MEUBLES, GRAVURES, &c.

Succession de John Edmonds.
No 4445.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

IL sera vendu à l'enchère JEUDI, le 8 décembre 1881, à midi, à la résidence No 1936 rue St-Charles, près Hillary, Carrollton, en vertu d'un ordre de l'Hon. juge de la Cour Civile de District, Division D, daté le 25 novembre 1881—

Un lot de meubles, &c.

ALBERT PAUL, Encanteur.
27nov—déc 6 8

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Maison rue Urquhart No 153.

Succession de Pierre Péché.

Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 4230—Division E.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur. Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 7 janvier 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er décembre 1881, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre situé dans le 3me district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Urquhart, Girod, Mandeville et Espagne, désigné par le No 2 de l'îlet No 62, lequel lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 115 pieds—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Nos 153.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que toutes les taxes d'État et de ville exigibles en 1882.

Le dépôt ordinaire de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur.

3déc—3,10,17,24,31, janv 7

Succession de Johann Gottfried Jaensch. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 4498.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 31 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 novembre 1881, la propriété suivante, savoir :

Onze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le 3e district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bruxelles, Duel et Broad; lesquels lots sont désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement, mesurant ensemble 270 pieds 0 pouces 2 lignes de face à la rue Broad, 244 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Bruxelles, 124 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Duel et 64 pieds 6 pouces sur l'autre ligne. Le tout mesure américaine. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant Chas Reilla, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'État et de ville exigibles en 1882 ou cas du prix d'achat.

10 pour cent seront requis sur les lieux de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

29 nov—déc 3,10,17,24,31

Deux lots de terre avec bâtisses, rue Annette Nos 37 et 39.

Succession d'Antoine Aimée Duplessis.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4094.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 10 novembre 1881—

Deux lots de terre contigus situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Annette, St-Antoine, Marais et Urquhart, désignés par les lettres A et B.

Les lots A et B mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur le lot A comprennent une maison basse en bois No 37, ayant quatre chambres, deux cabinets, cuisine double, lieux d'aisance, citerne, &c, &c.

Sur le lot B—Une maison basse en bois No 39, construite dans le fond, ayant deux chambres, deux cabinets et galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance, &c, &c.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit. Les acquéreurs fourniront leurs billets portant huit pour cent d'intérêt de date et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, avec toutes les clauses usuelles de police d'assurance et les frais d'avocat à raison de 5 pour cent, en cas de non paiement à échéance. Les acquéreurs auront le privilège de payer tout le montant du prix de l'adjudication comptant, s'ils le désirent.

Acte de vente pardevant John E. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs—10 pour cent sera requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

12 nov—19 26, déc 3 10 17

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Résidence à deux étages rue Marigny No 97.

Maison simple en bois, No 99 rue Marigny, et une maison double à deux corps de logis, No 101 de la même rue.

No 4183—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Julie Marguerite de Montrey, épouse décédée de Matern Weber.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bur. Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 21 octobre 1881—

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, au faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Moreau, Craps et Mandeville, mesurant 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la dite rue Marigny, sur 154 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur; lequel lot de terre est désigné au plan ci-après désigné par le No 202, d'après le plan primitif du dit faubourg et dont titre pris du lot No 201 et désigné la partie la plus rapprochée de la rue Craps—est borné d'un côté par la propriété de Valette et de l'autre côté par la balance du lot No 202. Ensemble, une maison double, construite en ardoises, No 99, ayant quatre chambres, une galerie d'arrière, cuisine de trois chambres, hangar, citerne, puits, etc.

2° Un lot de terre situé dans le même District et îlet, mesurant 33 pieds 6 pouces 6 lignes de face rue Marigny, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur, étant une partie du lot No 210, et donc une partie du plan original du dit faubourg Marigny, et est contigu au lot No 201 portant par le No 210 du dit faubourg Marigny, et 210, entre une partie du 201 et le lot No 202, à côté de la partie du fond du lot No 202. Ensemble avec le No 101, à deux corps de logis, ayant six chambres, deux galeries, deux cabinets, cuisine, double, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le même faubourg Marigny, 3me district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Craps et Greatmen, mesurant 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Marigny, sur 154 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles; lequel lot de terre désigné par le No 203 de l'îlet No 12, d'après le plan original du dit faubourg Marigny, et est borné d'un côté de la rue Marigny par le No 202 et d'autre part le No 204. Une maison à deux étages, No 97, ou en ardoises, ayant au rez-de-chaussée, trois chambres, et à l'étage, quatre chambres, cabinet, corridors, haut et bas, avec une cuisine de 4 chambres, deux citernes, hangar, lieux d'aisance, cour carrelée, &c. Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur leur adjudication pour garantir la vente.

5 nov—5,12,19,26, déc 3 et 10.

ASURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$265,530 92
Risques maritimes		26,455 71
Risques de rivières		26,518 30
Total des primes		$318,505 43
Moins primes non acquises		84,068 00
Primes nettes 31 mai 1881		$234,502 42
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$64,282 90	
Sur risques maritimes	5,152 37	
Sur risques de rivières	6,931 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt	26,323 37	
Réassurances et primes remboursées	16,943 41	108,574 05
Profits		$125,928 4

La compagnie a l'actif suivant :

Propriétés foncières	$233,36990
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 12
Billets garantis par hypothèques en nantissement	145.988 68
1443 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,215 00
Billets à recevoir	50,802 55
Primes en voie de collection	25,925 28
Scrip de ville ($6,379 39)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,300 00
Argent en caisse	73,871 72
	$697,546 28

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. HOYT, Secrétaire.

État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fonds capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS:

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Geddes,
John B. Lallande,	D. Fatjo,
Edward Toby,	D. A. Chaffraix,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte.

E. W. Taylor. 12juin

ANT. CARRIÈRE,
E. L. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 34 RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Liverpool, le Havre et Bordeaux.

ASSURANCES

ANNUAL STATEMENT OF THE NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums	$307,798 10	
Marine premiums	104,810 45	
Inland premiums	47,872 04	
		$460,480 59
Less—		
Premiums on risks not terminated	$102,601 26	
Return premiums	16,909 96	
Reinsurances	29,501 41	
		$149,012 63
Net earned premiums		$311,467
Add—		
Interest, salvage and rents	$41,406 50	
Contingent	15,679 65	
		$57,086 15
		$368,554 11
Deduct—		
Fire losses	$64,535 07	
Marine losses	51,489 74	
Inland losses	17,917 81	
		$133,942 62
Rebate and commission	56,687 26	
Charitable donations	1,191 75	
State and city taxes and licenses	7,333 86	
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps	6,607 16	
Gross expenses, home office and agencies	36,360 62	
		$232,512 79
Gross profits		$136,041
Deduct—		
Dividend of July 1880	$65,000 00	
Dividend Dec. 1880	35,000 00	
Surplus	36,041 32	
		$136,041 32

The company has the following assets:

Cash in banks	$67,101 27
United States Bonds	230,000 00
Real Estate (lowest valuation)	39,640 00
Notes secured by first mortgage on city properties	101,000 00
Notes secured by pledges of available securities	42,550 00
Notes, loan on call secured by available securities	32,000 00
Bills receivable for premiums	14,587 36
New Orleans Water Works Bonds	26,500 00
New Orleans City Railroad bonds	26,575 00
Banks, Insurance Companies and other stocks, par value	14,665 36
Premiums in course of collection	76,680 39
Due by agents	2,313 32
	$715,468 60

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	102,601 26
Unclaimed Dividends	2,866 50
Dividends of December 31, 1880	35,000 00
Surplus	36,041 32
	$715,468 60

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 12th day of January, 1881.

JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of 5 per cent, on the capital stock to the stockholders, on their legal representatives.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 12, 1881.

DIRECTORS.

JULES ALDIGÉ,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 an—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.

Capital payé..........$500,000

Vingt-cinquième État Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUD, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—

Risques d'incendie	$326,149 75	
Risques de rivières	123,204 12	
Risques maritimes	31,877 94	
		$481,731 81
A ajouter—		
Primes non-échues, 1879		99,933 00
		$581,664 81
Risques non-échus, 1880	$98,351 00	
Primes remboursées	14,596 54	
		112,949 54
Primes nettes		$468,365 27
A déduire—		
Pertes, etc., payées durant la même période—		
Sur les risques d'incendie	$44,397 96	
Sur les risques de rivières	79,985 77	
Sur les risques maritimes	29,169 21	
		$153,452 94
Réserve pour les pertes non-constatées et non-acquittées		31,230
		$184,683 6
A ajouter—		
Réassurances	$63,454 45	
Dépenses	33,630 30	
Bureau des Assureurs		
Taxes	5,310 26	
Licenses	2,468 36	
Loyers	2,600 00	
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital		$113,807 35
Dividende sur le capital actions payées		60,000 00
A déduire— L'escompte et l'intérêt		26 815 16
		$349,505 21
Profits nets actuels		$279,907 64

[illegible] la compagnie possède les valeurs ci-après dénommées, estimées aux taux du marché :

Actions et Bons	$351,582 12
Prêts et Hypothèques	23,610 00
Prêts sur nantissement	34,810 40
Billets à recevoir	5,506 07
Propriété foncière	22,500 00
Primes en voie de perception	23,380 00
Argent en caisse	173,316 56
Total des valeurs	$670,084 21

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce neuvième jour de janvier 1881.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de VINGT POUR CENT sur les primes nettes acquises de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

E. J. Hart	Ashton Phelps
E. Ranlhow	Julius Weis,
[illegible]	R. G. Hamilton, D. Fatjo,
[illegible]	J. G. Morris, T. L. Airey,
J. Baldwin,	James I. Day, R. H. Oris,
J. Kennedy,	Thos. Sauna, Sam'l L. Boyd,
W. B. Seymour,	Chas. Roberts, J. G. Gaines,
J. A. Chaffraix,	J. A. Blanc, J. B. Flower,
J. H. Harris,	H. Newman,

22 janv—1an

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$307,798 10	
Primes maritimes	104,810 45	
Primes de rivières	47,872 04	$460,480 59
Moins—		
Primes sur risques non-expirés	$102,601 26	
Primes remboursées	16,909 96	
Réassurances	29,501 41	$149,012 63
		$311,467 96
Primes nettes		
A ajouter— Montant provenant des intérêts, sauvetages et loyers	$41,406 50	
Contingent	15,679 65	$57,086 15
		$368,554 11
A déduire—		
Pertes par le feu	$64,535 07	
Pertes maritimes	51,489 74	
Pertes de rivières	17,917 81	$133,942 62
Réduction (rebate et commissions)	56,687 26	
Contributions charitables	1,191 75	
Taxes d'Etat, de ville licences	7,333 86	
Bureau des assureurs corps de sauvetage et Babcock	6,607 16	
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences	36,360 62	$232,512 79
		$136,041 32
Profits nets		
A déduire— Dividende de Juillet 1880	$65,000 00	
Dividende de Décembre 1880	35 000 00	
Surplus	36 041 32	136,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE :

Argent en banque	$67,191 27
Bons des Etats-Unis	230,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	39 640 00
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	101,000 00
Billets garantis par des nantissements de gages réalisables	42,550 00
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables	32,000 00
Billets pour primes	14,587 36
Bons du N. O. Waterworks	26,500 00
Bons de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans	26,575 00
Actions de banque, d'assurances et autres actions estimées au pair	14,665 36
Primes en voie de collection	76,680 39
Du par des agents	2,313 32	$715,468 60

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	102,601 26
Dividendes non réclamés	2,866 50
Dividende du 31 décembre 1880	35,000 00
Surplus	36,041 32—$715,468 60

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, le 12 janvier 1881.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur les fonds capital aux actionnaires ou à leurs représentants.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 an—1an

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.

104 Canal street.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks		$265,530 92
On Marine Risks		26,455 71
On River Risks		26,518 30
Total Premiums		$318,505 43
Less Unearned Premiums		84,068 00
Net Earned Premiums May 31, 1881		$234,502 42
Losses paid—		
On fire risks	$64,282 90	
On marine risks	5,152 37	
On river risks	6,931 56	
Taxes and expenses less interest	26,323 37	
Reinsurance and return premiums	16,943 41	
		108,574 06
Profit		$125,928 40

The Company has the following Assets:

Real Estate (market value)	$233,369 93
City Bonds ($42,650)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,687 12
Notes secured by mortgage pledge	145,988 68
1443 shares New Orleans Water Works Co.	
Bills receivable	46,215 00
Premiums in course of collection	50,802 55
City Time ($6,379 39)	25,925 28
Judgments	2,000 00
Cash on hand	7,300 00
	73,871 72
	$697,546 28

The above Statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. HOYT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.

MICHEL V. DEJEAN, N.P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.

Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY,	JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE,	D. FATJO,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX
M. W. SMITH,	CHS. LAFITTE.

E. W. TAYLOR.
16 juin—

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ : rue du Canal, statue de Clay. Parcours : (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ : Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours : Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Gille, la passe, rue Royale, devant le Vaux Hause (ancien Hôtel St-Louis).

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ : rue du Canal, près de la Levée. Parcours : De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour : De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ : Rue du Canal près de la Levée. Parcours : Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour : Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton à Canal.

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.

VOIE FERRÉE

—ENTRE—

La Nlle-Orléans et Houston,

—COMPOSÉE—

DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS, CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE, CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle Orléans à (midi) 12	A Houston 6:50 A. M
Houston .. 0.30 P. M.	Nlle-Orléans 4:25 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 33 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

C. A. WHITNEY & CIE., Directeurs.
11mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est. ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLOMBUS, O., ET ST. LOUIS. TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7:02 a. m.	10:02 p. m.
Coast accommodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Malle rapide	5.00 p. m.	10:02 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST. Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

C. P. ATMORE, Agent général pour les passagers.
J. H. SMITH, Agent pour les billets.
J. T. HARAHAN, Surintendant.
12 mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL-ROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS O. AND ST. LOUIS. ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:02 a. m.	10:02 p.m.
Coast Accommodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:02 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES. Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

C. P. ATMORE, General Passenger Agent.
J. H. SMITH, Ticket Agent.
J. T. HARAHAN, Superintendent.
12 mai—1an

Chemin de Fer Pontchartrain.

Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal.

Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.

Excursions au Lac, aller et retour le même jour 15 cts, pour les enfants au-dessous de douze ans, 10 cts.

Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.

Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 4:27 a. m.; 9:32 a. m.; 1 p. m.; 4:02 p. m.; 6 p. m.

Ils partiront de Milneburg à 5:02 a. m.; 8:15 a. m.; 11:00 a. m.; 3:32 p. m.; 5:12 p. m.; 7:12 p. m.

Le train partant de Milneburg à 5:02 a. m. va seulement jusqu'à la jonction Pontchartrain. Au retour il quitte la jonction Pontchartrain à 5:30 a. m.

Les départs se feront d'après les heures de la ville.

17 fév—1an J. T. HARAHAN, Président

Great Jackson Route.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows :

LEAVE	ARRIVE
Express No 1. 7:40 A. M.	Mail No 2.. 7:15 A. M.
Mail No 3..... 5:00 P. M.	Express No 4 11 15 A. M.
Mixed No 13.. 12:00 M.	Mixed No 14.. 9.00 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday.

Ticket office, 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLÉANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST.

L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit :

DÉPART	ARRIVÉES
Express No 1. 7:40 A. M.	Malle No 2.. 7:15 A. M.
Malle No 3.... 5:00 P. M.	Expr No 4. 11:15 A. M.
Mixed No 13.. 12:00 M.	Mixed No 14. 9:00 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agt't Agent Gén. des Pass.

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des États-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se rallera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thos A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui en expédieront par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.— Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

MALADIES DE POITRINE

Dans le plus grand nombre de cas **GUÉRISON** et, dans les cas désespérés, **SOULAGEMENT MANIFESTE** PAR L'EMPLOI DE **l'Elixir alimentaire Ducro**

Nombre de malades lui ont dû leur guérison après avoir employé sans résultat satisfaisant toute autre médication.

La formule de cet Elixir dont la base est le jus de viande et l'alcool, a été établie en 1868. Malgré les nombreuses imitations que son succès a fait naître, elle continue d'être préconisée par les sommités médicales de Paris, comme l'un des plus

PUISSANTS FORTIFIANTS

pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc.

Exiger sur l'étiquette, l'orthographe DUCRO, la mention des médailles : Argent Paris 1875; Or, Compiègne 1877 et le dessin de la marque de fabrique : un phénix.

Paris, 20, place des Vosges, et toutes les Pharmacies.

AVIS DUCRO DUCRO

La réputation ancienne de **L'Elixir Alimentaire de DUCRO**

et son emploi de plus en plus répandu comme **Apéritif — Tonique Reconstituant** — ont conduit des individus peu scrupuleux à profiter de la ressemblance plus ou moins grande de leur nom avec celui de DUCRO pour lancer dans le commerce des imitations contre lesquelles il est indispensable de mettre en garde le public.

Exiger sur les étiquettes des flacons : 1° la mention des médailles : Argent Paris 1875, Or Compiègne 1877; 2° la marque de fabrique : un Phénix; 3° l'orthographe exacte du nom.

DUCRO

TRAMWAYS

CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivent la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuent à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longent celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

Au retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour arriver à la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay : ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou : distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans : elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ : rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ : Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Dalord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Dalord. Ils suivent ensuite la rue Dalord jusqu'à la rue Peters et de là jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ : Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette, l'Exposition Building.

Ligne du Chemin du Fer au rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain; distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi : rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ : Levée près Dumaine. Parcours : Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour : Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ : coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique : il a été inauguré il y a environ 50 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75
Prix du numéro	10 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.
Une première insertion $1 50
Chaque insertion subséquente.......75

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS :

73....CHARTRES....73.